



PREFET DU CANTAL

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

SUR LE PROJET DE PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (PPI) DU BARRAGE DE SAINT-ETIENNE-CANTALES

Le projet de Plan Particulier d'Intervention (PPI) du Barrage de Saint-Etienne-Cantalès fera l'objet d'une consultation du public pendant une durée d'un mois, du **6 mars au 6 avril 2017** inclus, dans les communes de Saint-Etienne-Cantalès, Saint-Gérons, Montvert, Siran et Laroquebrou.

Le dossier mis à la disposition du public comporte :

- le projet de plan particulier d'intervention (PPI),
- une note d'information établie par EDF GEH Dordogne,
- un registre de consultation.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du projet de PPI et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet :

➤ aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies de:

- Saint-Etienne-Cantalès : *mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, le samedi de 8h30 à 12h,*
- Saint-Gérons : *mardi, jeudi et vendredi matin de 8h30 à 12h30,*
- Montvert : *lundi et jeudi de 13h30 à 16h30,*
- Siran : *lundi, mardi, vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h30, mercredi et samedi de 8h à 12h,*
- Laroquebrou : *du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.*

➤ à la Préfecture du Cantal : *Cours Monthyons 15005 Aurillac, au service interministériel de défense et de protection civile, du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h00.*

Le projet de PPI est consultable sur le site internet des services de l'État dans le Cantal : www.cantal.gouv.fr.

A l'issue de la consultation, le projet de plan prenant en compte l'ensemble des remarques, sera approuvé par un arrêté préfectoral interdépartemental.

Cet avis sera affiché en mairies de Saint-Etienne-Cantalès, Saint-Gérons, Montvert, Siran et Laroquebrou.